

VISIONMED GROUP

Société anonyme au capital de 8 535 970 €
Siège social : 112, avenue Kléber - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS
(la "Société")

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes consolidés de cet exercice,
2. Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
3. Présentation de rapports complémentaires du Conseil d'administration et des rapports complémentaires du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'utilisation, par le Conseil d'administration de délégations de compétence consenties par l'assemblée générale extraordinaire,
4. Constatation de la présentation des rapports complémentaires du Conseil d'administration et des Commissaire aux comptes liés à l'utilisation par le Conseil d'administration des délégations de compétence de l'assemblée générale extraordinaire,
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux comptes,
6. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
7. Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
8. Affectation des résultats,
9. Quitus aux administrateurs,
10. Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs,
11. Ratification de la décision du Conseil d'administration du 23 novembre 2016 de transférer le siège social,
12. Pouvoirs à donner en vue des formalités.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement publiées et adressées aux actionnaires titulaires d'actions inscrites en comptes nominatifs et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDÉ

Le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport sur la gestion du groupe consolidé figurent en annexe 1 au présent rapport.

2. PRESENTATION DES RAPPORTS COMPLEMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément à la loi, il vous sera présenté les rapports complémentaires du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'utilisation :

- par le Conseil d'administration lors de sa séance du 7 octobre 2016, de délégations de compétence consenties par l'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, du 18 juin 2015 et celle du 29 septembre 2016 ;
- par le Conseil d'administration lors de sa séance du 21 octobre 2016, de délégations de compétence consenties par l'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, du 29 septembre 2016 ;
- par le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 décembre 2016, d'une délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, du 18 juin 2015.

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016, de 13 030 419 €.

4. JETONS DE PRESENCE

Il est proposé à l'assemblée générale de fixer à 20 000 € le montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice 2017.

5. RATIFICATION DE LA DECISION DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Nous vous proposons de ratifier la décision du Conseil d'administration du 23 novembre 2016 de transférer le siège social, à effet du 23 novembre 2016, du 8, avenue Kléber, au 112, avenue Kléber à PARIS (75116).



Après présentation et lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.



PARIS, le 12 mai 2017.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION